Programme de Formation

ACCUEILLIR UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

La formation s'adresse aux agents de **1ère ligne** (accueil des concitoyens) des institutions publiques (locales et régionales) de la Région Bruxelles-Capitale.

Par ailleurs, une sensibilisation à la prise en charge des agents en situation de handicap tout au long de la carrière est proposé, via un coaching destiné au comité de direction, par le service « Gouvernance » de l'ERAP. Contactez-nous !

Objectifs pédagogiques

Cette formation vise à outiller les acteurs de première ligne des services publics locaux et régionaux bruxellois avec les connaissances, les compétences et les bonnes pratiques pour intégrer la dimension du handicap dans leurs actions quotidiennes. Les participants seront sensibilisés aux enjeux et défis auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap et apprendront à mettre en œuvre des actions/comportements qui favorisent l'égalité des chances et la participation de tous.

Description

CONTENU

Cette formation propose aux participants d'/de :

1) Adopter les comportements adéquats pour accueillir des personnes en situation de handicap

2) Distinguer les différentes familles de handicap et cerner les besoins de chacune

Plus précisément, elle mobilisera les participants pour :

- Définir le handicap
 - Cadre législatif, approche notionnelle
- Distinguer les typologies de handicap
 - « Familles » de handicap
- Cerner les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap (besoins spécifiques liés aux différents types de handicap)
- Inscrire les situations de handicap dans une approche globale
 - Procurer à des personnes porteuses de handicap un sentiment de sécurité
 - Accueillir le bénéficiaire porteur d'un handicap en respectant sa dignité.

Déficiences motrice, visuelle, auditive, intellectuelle, troubles invalidants sont abordés. Des conseils, principes relationnels, éléments de réponses simples à appliquer pour contourner les éventuelles difficultés rencontrées dans les situations quotidiennes pour l'accueil des personnes en situation de handicap jalonnent le parcours apprenant.

Modalités pédagogiques

La formation se déploie sur le mode expérientiel : elle engage les participants, par des mises en situation, des ateliers, dans des situations de « vis ma vie de » et promeut l'analyse critique et la consolidation à partir de la mise en action des apprenants. L'appréhension des différents type de handicap se fait via des parcours « outillés » (lunettes, bandeaux, casques anti-bruit, fauteuil roulant) qui engagent les participants à une sensibilisation critique des situations de handicap.